



### Ordre du jour

- 1) Approbation du PV de la séance du 24 juin 2011
- 2) Présentation de la réflexion prospective sur l'alimentation durable (DuALine) information
- 3) Décision modificative n°2 au Budget Primitif 2011 (délibération)
- 4) Approbation du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (délibération)
- 5) Convention Générale de Partenariat et Plan à Moyen Terme d'Agri-Obtentions 2011/2015 (délibération)
- 6) Renouvellement du GIP CRNH Rhône-Alpes (délibération)
- 7) Questions diverses : point d'information sur l'engagement de l'INRA dans les Initiatives d'Excellence (IDEX)

Marion Guillou, PDG, ouvre la séance en faisant un point d'actualité. Elle insiste particulièrement sur le procès des faucheurs volontaires de Colmar. La présidente se réjouit que les acteurs des destructions de vignes transgéniques soient condamnés mais regrette vivement la faiblesse des amendes, elle étudie la possibilité de faire appel du jugement. Elle précise que l'INRA ne fait plus de recherche sur les OGM mais doit garder la capacité de le faire et les compétences nécessaires.

L'élu CGT rappelle la position de son syndicat : il faut distinguer les OGM de « l'assiette » et la transgénèse. La transgénèse est un outil d'exploration du vivant et à ce titre l'INRA ne peut pas se passer de cet outil. Les OGM consommables doivent être traités comme des cas particuliers, il ne saurait y avoir une réponse générale et définitive.

La CGT a condamné la destruction de l'outil de travail, la CGT dénonce l'action de « supers citoyens » qui s'autorisent à juger de ce qui doit être étudié ou non au sein de l'INRA.

La présidente annonce que la négociation pour le prochain contrat d'objectif a commencé avec les ministères de tutelle, l'élu CGT rappelle sa position de principe sur le contrat d'objectif. Le gouvernement ne s'engage sur rien en terme de moyen humain et financier par contre il assigne à l'institut des objectifs avec des indicateurs pour vérifier si ces objectifs seront atteints et ceci dans un contexte financier des plus tendus. Il s'agit d'un contrat de dupe.

La présidente indique que les critères de l'AERES pour évaluer les laboratoires sont parfois inadaptés pour un certain nombre d'unités de l'INRA, l'élu CGT tout en approuvant cette position rappelle sa condamnation de cette agence d'évaluation qui n'est pas indépendante. Il souhaite que l'AERES disparaisse pour être remplacée par une évaluation par les pairs.

Suite à une intervention du représentant du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur sur la nécessité pour l'INRA de travailler pour les industries de l'agro-alimentaire, l'élu CGT déclare que pour sa part il travaille dans un service public de recherche au service de ses concitoyens.

### Approbation du procès-verbal de la séance du mois de juin à Rennes

Adopté à l'unanimité.

### Point d'information sur DuALine, présentée par C. Esnouff

Ce sujet de recherche présenté au CA est une compilation des recherches sur l'alimentation en « aval de la ferme ».

Le représentant de la FNAF-CGT lit une déclaration (Cf. déclaration André Hemmerlé). La présidente considère que cette déclaration est uniquement politique. L'élu CGT considère que si ces questions sont effectivement politiques, l'INRA ne pouvait pas les ignorer et devait proposer des scénarios même s'il n'appartient pas à l'institut de choisir le scénario, il s'agit bien d'une mission de l'institut qui est l'aide à la décision publique.

#### Déclaration d'André Hemmerlé – représentant de la FNAF-CGT

Excusez mais j'ai un réel problème avec ce texte et la réflexion qu'il promeut sur ce qui est nommé « alimentation durable ». « Durable » est un terme apparemment à la mode depuis la fin des années 80... En effet, à aucun moment n'apparaissent les causes réelles qui induisent le comportement des consommateurs.

Par exemple, utiliser l'expression « sécurité alimentaire » masque les problèmes réels et concrets soulevés par des termes plus appropriés que sont : l'autosuffisance et l'indépendance alimentaires des peuples et des pays et d'un élément essentiel que sont les moyens économiques d'accès à la nourriture.

Cela suppose avant tout de mettre en œuvre une nouvelle conception mondiale en matière de coopération et de développement économique entre pays industrialisés et les pays en voie de développement. A ces derniers, le colonialisme et le néocolonialisme d'aujourd'hui imposent le développement de cultures pour l'exportation au détriment de leurs cultures vivrières. Phénomène aggravé par la spéculation sur les denrées alimentaires qui les rend inaccessibles à plus d'un milliard de personnes dans le monde avec le paradoxe révoltant que la grande majorité de ceux qui, dans le monde, souffrent de la faim et de malnutrition sont issus du milieu rural. C'est bien le pillage par les groupes agro alimentaires transnationaux d'Europe et des Etats-Unis qui est responsable de cette situation incluant l'utilisation de l'arme alimentaire.

Mieux pouvoir se nourrir, avoir accès à une meilleure nourriture se pose également en France lorsque 13% de la population française vit sous le seuil de pauvreté. Rompre avec cette situation exige une autre politique sociale et économique que celle menée aujourd'hui par le gouvernement français. Il s'agit d'urgence d'élever le niveau de vie afin que ceux qui doivent se priver aient accès à la nourriture dont ils ont besoin et que disparaissent les « soupes populaires » distribuées par les organisations humanitaires.

Quant à la production agricole, il est nécessaire de la libérer de la dictature du grand groupe agro alimentaires, de la chimie, des fournisseurs de semences et d'intrants, du système commercial actuel et de la finance. La production agricole dans notre pays a besoin de coopération excluant la course à la rentabilité financière capitalise. Les exploitations agricoles ne sont pas des entreprises à l'image de l'industrie. Leur objectif est de nourrir la population. Ainsi, la production d'agro carburants joue par les spéculateurs-profiteurs détruit des capacités de production agricole pour la nourriture. La production agricole doit donc être orientée, planifiée, soutenue par l'Etat pour garantir la nourriture de tous.

Offrir cette garantie à tous soulève aussi la question de la propriété de la terre qui devient, dans certains pays, une question de survie quand elle est accaparée par des propriétaires étrangers privant les paysans locaux des productions agricoles nécessaires à leur survie.

### Décision modificative N°2 présentée par F. Chamblin

Comme d'habitude la DM2 diminue le budget car comme chaque année l'INRA ne peut pas prévoir en début d'exercice le montant des contrats, de plus cette année les régions diminuent leur contribution via le versement des montants inscrits au CPER (contrats de projets Etat région).

L'élu CGT indique que la logique du financement sur contrat est par définition aléatoire et rend impossible l'établissement d'un budget fiable. Il note comme un fait nouveau la diminution du financement

### Schéma pluriannuel immobilier, dossier présenté par M. Eddi

L'objectif est de ramener l'ensemble du patrimoine à 1 million de mètre carré soit une baisse de 10%. Cet objectif doit être atteint notamment par déconstruction de bâtiment existant. France Domaine, l'agence gouvernementale qui s'occupe de ce dossier au ministère insiste sur la nécessité d'étudier la possibilité de déménager le siège de l'INRA dans un quartier ou une banlieue moins chère.

L'élu CGT considère que cette dernière demande est démagogique et que l'Etat peut montrer l'exemple en déménageant l'Elysée dans la Seine-Saint-Denis et les services du

### Agri-Obtention

Le conseil d'administration devait se prononcer sur le Plan à Moyen Terme, dossier présenté par G. Jacquin. Agri-Obtention est une filiale à 100% de l'INRA qui est chargée de commercialiser les obtentions végétales de l'institut. L'élu CGT rappelle que la CGT était contre la création de filiale à l'INRA et pour l'unicité de l'institut. Cette position n'a pas changé. De plus le statut juridique de la filiale comme société anonyme n'interdit pas à terme la vente de cette société ou sa liquidation. Agri-Obtention est chargé du business de l'INRA. Le représentant CGT s'interroge sur la nécessité pour l'INRA d'être un semencier de type privé.

### Renouvellement du CNRH, dossier présenté par V. Debisschop

Le CNRH emploie 12 personnes dont 4 sur fond propre. Cette structure a embauché des CDD. L'élu CGT rappelle son hostilité au GIP et à celui-ci en particulier car c'est une structure qui crée de la précarité. De plus dans ce GIP tous les partenaires sont publics et un GIS aurait été plus adapté.

### Informations sur la participation de l'INRA dans les IDEX, dossier présenté par F. Houiller

L'INRA participe aux IDEX sous réserve que les orientations de l'institut ne soient pas impactées négativement par ces structures. L'élu CGT dénonce ces structures qui rompent avec une répartition équilibrée des moyens financiers et humains sur l'ensemble du territoire national, d'ailleurs la carte de France indique clairement

En toute logique, l'agriculture doit être exclue des tractations de l'OMC, entre autre outil de domination sur les pays en voie de développement.

Chaque pays doit pouvoir développer en toute indépendance la politique agricole qu'il juge nécessaire pour assurer la souveraineté et l'indépendance alimentaire de son peuple. Il n'appartient à personne de dicter aux pays en voie de développement ni les formes de nutrition, ni leurs productions agricoles. Leurs traditions nutritionnelles doivent être respectées. Il est nécessaire d'instaurer un N.O.E.I. (nouvel ordre économique international) ayant en son centre le développement de l'Homme.

Ne pas tenir compte de ces réalités, en faire abstraction, risque de produire de la « phraséologie » et des lieux communs.

de la recherche par les régions. Le désengagement de l'Etat auprès des collectivités territoriales oblige les régions à faire des choix qui ne sont pas toujours favorable à la recherche. Il note aussi que la baisse du budget est amplifiée par une baisse des produits financiers, conséquence de la crise financière actuelle.

Vote de la DM2 : La CGT s'est prononcée contre. Le reste des membres du CA, incluant CFDT et CFTC, a voté pour (SUD étant absent de cette réunion).

premier ministre dans le Val de Marne. Plus sérieusement il qualifie France Domaine d'agence immobilière pour la RGPP. Il s'agit ni plus ni moins que de faire des économies !

Le représentant du CNJA fait remarquer que France Domaine a commis des erreurs en obligeant certains offices agricoles à des locations ce qui a induit un surcoût.

Vote du schéma pluriannuel : La CGT s'est prononcée contre, la CFDT s'est abstenue, le reste du conseil d'administration, y compris la CFTC, a voté pour.

Nous avons appris que Agri-Obtention employait 57 salariés. La CFDT s'interroge sur le type de convention collective de ces salariés, si ils sont employés sur contrat privé d'Agri-Obtention. G. Jacquin a répondu qu'il l'ignorait mais qu'il se renseignerait.

Vote sur le Plan à Moyen Terme : La CGT s'est prononcée contre, la CFTC s'est abstenue, le reste du conseil d'administration, CFDT incluse, a voté pour.

Le conseil d'administration a adopté le renouvellement du GIP CNRH, la CGT et la CFDT ont voté contre (5 voix), la CFTC l'a approuvé.

que le grand ouest et le centre de la France ne sont pas impliqués dans les IDEX. La multiplicité des projets montrent bien la difficulté de construire pour l'INRA des orientations scientifiques qui s'inscrivent dans la durée au-delà de celle du projet, enfin l'élu CGT déclare que *l'excellence des uns fera la pauvreté des autres.*